

Les Maisons d'éducation de la Légion d'honneur

La création des Maisons d'éducation (15 décembre 1805) répondit à une vraie nécessité. Sous l'Ancien Régime, l'éducation féminine relevait essentiellement des congrégations religieuses. Les jeunes filles nobles de petite fortune ou dont le père était mort au service du roi avaient accès, pour leur part, à la Maison de Saint-Cyr, créée par Louis XIV en 1685 sur les instances de Madame de Maintenon. Une des sœurs de Napoléon, Elisa, y avait été élève de 1784 à 1793. En fermant les couvents, la Révolution ruina les structures de l'instruction féminine qui, au début du Premier Empire, n'était plus assurée que par de rares maisons fort recherchées. Napoléon, conscient de cette carence, signa le 15 décembre 1805 à Schönbrunn le décret établissant des « maisons d'éducation [laïques] pour les demoiselles enfants des membres de la Légion d'honneur », établissements laïques répondant à un besoin réel. Il en donna la direction à Madame Campan, ancienne lectrice des filles de Louis XV et première femme de chambre de Marie-Antoinette, qui avait créé en 1794 à Saint-Germain-en-Laye un établissement de jeunes filles devenu célèbre. Hortense, la fille de Joséphine de Beauharnais, future princesse protectrice des Maisons, Pauline et Caroline Bonaparte, jeunes de sœurs de Napoléon, l'avaient fréquenté.



Napoléon et les Maisons d'éducation

Les premières élèves des Maisons d'éducation furent nommées en 1807 et entrèrent en septembre au château d'Écouen, le domaine Renaissance des Montmorency, passé aux Condé et finalement confisqué sous la Révolution. Une deuxième Maison fut créée à Saint-Denis en 1809, qui n'ouvrit ses portes qu'en 1812. Entre-temps, le 16 décembre 1809, la reine Hortense fut nommée princesse protectrice des Maisons. Elle visita Écouen à plusieurs reprises. Les élèves méritantes lui étaient alors présentées et les jeunes filles organisaient des danses dans les allées comme elles le firent lors de la visite de l'Empereur le 3 mars 1809, ainsi que l'illustre le tableau d'Élisabeth Swagers (cf. Espace 4 salle Légion d'honneur).

En 1810, Napoléon, qui avait projeté très tôt d'adopter les enfants devenus orphelins à la suite d'Austerlitz, créa six maisons destinées à accueillir les filles des légionnaires morts pour la France. En réalité, seules trois d'entre elles ouvrirent, aux Loges près de Saint-Germain-en-Laye, à Paris et en bordure de la forêt de Fontainebleau. Ces Maisons furent confiées à la Congrégation de la Mère de Dieu, alors dirigée par Madame de Lézeau.

L'éducation dans les Maisons a été inspirée par une lettre que Napoléon écrivit le 15 mai 1807 à Finkenstein, en pleine campagne de Pologne. Soucieux de former « non des femmes très agréables mais des femmes vertueuses », l'Empereur insista sur l'importance de la religion. « Élevez-nous des croyantes et non des raisonneuses », écrivait-il. Éduquer des mères, utiles dans leur foyer, fut le but de Napoléon, persuadé du rôle prépondérant qu'elles avaient à jouer dans la société à travers la cellule familiale, en l'absence des hommes occupés à soutenir la gloire militaire de la l'Empire. Mais Madame Campan avait des idées bien plus en avance sur son temps que l'Empereur ; elle s'efforça de donner tout à la fois éducation et instruction aux élèves des Maisons. Elle a elle-même écrit un ouvrage intitulé *De l'éducation*. Depuis la création, les élèves portent un uniforme, qui a évolué au fil du temps, ainsi que la célèbre ceinture de couleur qui différencie la classe à laquelle les élèves appartiennent, tradition héritée de Saint-Cyr que Madame Campan avait déjà reprise à Saint-Germain.



Les Maisons à l'épreuve du temps

Après diverses vicissitudes à la fin de l'Empire, Louis XVIII donna une nouvelle organisation aux Maisons, dont seules subsistaient Saint-Denis, ainsi que les Loges et Paris, devenues ses succursales. Écouen fut rendu aux Condé dès 1814. Quand le jeune fils de Louis-Philippe, le duc d'Aumale, hérita de ceux-ci en 1830, après divers arbitrages juridiques et financiers, la décision fut prise de rendre le château à la Légion d'honneur. Elle ne devint effective qu'en 1850.

Les jeunes filles étaient reçues dans les Maisons de l'âge de six ans jusqu'à dix-huit ans. Elles y apprenaient notamment la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire et la géographie, le dessin et la musique, mais aussi la couture.



Au début de la III^e République, les établissements de la Légion d'honneur firent l'objet de nombreuses critiques. La part réservée à l'enseignement y était jugée insuffisante, le niveau même trop faible, et l'éducation donnée dépassée. L'anticléricalisme de l'époque conduisit en 1881 à la laïcisation des Loges, d'Écouen et de Saint-Denis.

L'existence des Maisons fut à nouveau mise en cause à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle ; mais grâce au général Dubail, alors grand chancelier, elles évoluèrent rapidement, un nouveau statut leur étant donné en 1920.

En 1962, Écouen fut fermée et devint musée de la Renaissance en 1977. Depuis, les élèves effectuent leurs années de collège aux Loges et leurs années de lycée à Saint-Denis, où elles ont la possibilité de poursuivre leurs études en classe préparatoire ou en B.T.S.

Les Maisons accueillent de nos jours plus de mille élèves, filles, petites-filles et arrière-petites-filles des membres de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite, et, depuis 2005, des médaillés militaires. Leur objectif, toujours fidèle aux valeurs d'origine, est inscrit dans le Code de la Légion d'honneur : « Inspirer aux élèves l'amour de la patrie et de la liberté ainsi que le sens de leurs devoirs civiques et familiaux et les préparer, par leur instruction et la formation de leur caractère, à s'assurer une existence digne et indépendante ».



Le système de récompense des élèves

Malgré les réticences de Napoléon, Madame Campan réussit à introduire dans les Maisons un système qui récompensait tout à la fois « la supériorité de l'instruction et du talent » et les « qualités qui composent les vertus sociales ».

Certains moyens d'émulation ne furent qu'éphémères : la préparation du « pot-au-feu des pauvres », la plantation d'un arbre dit de récompense, l'attribution de couverts en argent, d'un rond de serviette ou d'une boîte à ouvrage. D'autres résistèrent au temps : l'inscription au *tableau d'honneur*, les livres de prix, médailles, ou diplômes divers qu'on appelait carte de contentement sous le Premier Empire. Les médailles de récompense apparurent pour la première fois en 1812 sous le terme de « croix de sagesse » dans le règlement des maisons d'orphelines. Mais c'est Louis XVIII qui officialisa le premier les médailles d'encouragement, attribuées selon des modalités strictement codifiées. Elles ont été déclinées sous différentes appellations au fil du temps : on trouve des médailles d'encouragement proprement dites, des médailles de mérite, des médailles d'honneur ou médailles d'or, des médailles de travail et de conduite, simples ou doubles.

Le système de récompenses a traversé tous les régimes, toutes les crises, en s'adaptant à chaque fois. La symbolique de la médaille en est le signe le plus visible : son avers a porté l'effigie de Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III, puis la Légion d'honneur à partir de la III^e République.

Lorsque l'on croise des demoiselles des Maisons d'éducation de la Légion d'honneur, elles portent encore sur leur uniforme un nœud, une barrette, un flot de la couleur de la ceinture de leur classe, récompense officielle de leur conduite, de leur travail, ou des deux. Lors de la traditionnelle cérémonie de distribution des prix, quelques excellentes élèves reçoivent une « médaille d'or » à leur sortie de Saint-Denis.



Les insignes du personnel d'encadrement

Les décorations portées aujourd'hui encore par le personnel constituent un signe distinctif et dans de très rares cas une récompense. Si Napoléon avait songé à créer une récompense pour les dames, et cela dès 1809, il ne donna pas suite à son projet. C'est Louis XVIII qui les créa en 1816.

La surintendante porte la sienne en écharpe comme les grands-croix de la Légion d'honneur. Le reste du personnel porte son insigne, suivant son grade ou sa fonction, en cravate comme les commandeurs de la Légion d'honneur, ou suspendu sur le côté gauche à un ruban avec rosette comme les officiers de la Légion d'honneur, ou sans, comme les chevaliers. Mais certains portent aussi le ruban seul.

Le système de distinction du personnel a très peu varié de la Restauration à nos jours. On compte deux types principaux d'insignes ; le matériau dont ils sont faits, or ou argent à l'origine, bronze doré ou argenté de nos jours, est fonction du grade ou de la fonction, de même que leur module. De la Restauration jusqu'au Second Empire, l'insigne a la forme d'une croix pattée, émaillée blanc, anglée de fleurs de lys puis de rayons, et surmontée d'une couronne identique à celle qu'on trouve sur les modèles correspondants de la Légion d'honneur. Les inscriptions dans le médaillon de l'avers et du revers varient selon le régime.

Le type de la III^e République est toujours en vigueur. C'est une étoile à cinq branches émaillée blanc, anglée de rayons effilés, du même type que celle de la Légion d'honneur, et surmontée des palmes universitaires.



Madame Campan, première surintendante des Maisons d'éducation

Fille d'un commis aux Affaires étrangères, Henriette Genet (1752-1822), future épouse de Pierre Campan, fut d'abord lectrice des filles de Louis XV, puis, en 1774, femme de chambre de Marie-Antoinette avec fonction de lectrice et de trésorière. Elle reçut en

1786 la charge de « première femme de chambre de la reine » et vécut dans l'intimité de celle-ci, la servant fidèlement jusqu'à la détention au Temple, qu'il lui fut interdit de partager.

Dès la chute de Robespierre, Madame Campan ouvrit à Saint-Germain-en-Laye une maison d'éducation pour jeunes filles, l'Institution nationale de Saint-Germain, qui accueillit bientôt Hortense de Beauharnais, fille de Joséphine, Pauline et Caroline Bonaparte, sœurs du futur empereur.

C'est à elle que Napoléon, sollicité par Hortense, confia la direction de la Maison d'Écouen en 1807. Admiratrice de Madame de Maintenon, elle se fit portraiturer par Marie-Éléonore Godefroy (1778-1849) en compagnie de sa nièce Pholoé, à l'instar de de l'inspiratrice de la Maison de Saint-Cyr, que Louis Elle le Jeune avait représentée avec sa nièce Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné sur un tableau aujourd'hui conservé au musée de Versailles. Marie-Éléonore Godefroy, élève et collaboratrice du peintre Gérard, exécuta plusieurs autres portraits de Madame Campan, dont elle avait fréquenté l'institution de Saint-Germain-en-Laye.

Lors de la création de la Maison de Saint-Denis, Madame Campan tenta de se faire confier « la haute main sur les deux maisons », sans succès. Un peu aigrie par la faveur de son ancienne adjointe, Madame du Bouzet, plus proche de Lacépède, devenue directrice de Saint-Denis, Madame Campan resta à Écouen jusqu'à la restitution du domaine aux Condé. En juillet 1815, grâce à l'intervention du maréchal MacDonald, elle obtint le titre de Surintendante honoraire assortie d'une pension de retraite qui la sauva de la gêne. Elle termina sa vie à Mantes, fidèle à l'Empereur et à sa famille.



Le nécessaire de Madame Campan

Madame Campan, apprécié de Napoléon, jouissait de l'amitié d'Hortense, son élève de prédilection, devenue reine de Hollande en 1806. Selon la tradition, la belle-fille de l'Empereur lui offrit un nécessaire de voyage fabriqué par Martin-Guillaume Biennais,

orfèvre de l'Empereur et du roi de Hollande Louis, frère de Napoléon et époux d'Hortense. « Les nécessaires sont sans doute les œuvres les plus connues de Biennais, qui révèlent, dans l'agencement ingénieux du contenu, toute son habileté et sa dextérité [...] Le nécessaire impérial le plus précieux et le plus complet est celui emporté plus tard [...] par l'Empereur à Sainte-Hélène, légué à son fils et finalement remis par le général Bertrand à la ville de Paris. [Il est aujourd'hui conservé par le musée Carnavalet. Sous le Premier Empire,] de nombreux membres de la famille impériale [...] de grands dignitaires et des maréchaux possédaient un de ces magnifiques nécessaires. » (Anne Dion, *L'Orfèvre de Napoléon. Martin-Guillaume Biennais*, RMN, 2003) Celui de Madame Campan comprend un service à thé et à café, et un nécessaire de toilette, soit, en tout, trente-cinq éléments contenus dans un coffret en acajou orné au centre d'un écu de cuivre gravé au chiffre de Madame Campan « GC » (Genet-Campan). Ce coffret est par ailleurs équipé d'un tiroir en acajou formant écritoire, à quatre compartiments.

Dominique Henneresse

